

## LE FUTUR PÉRIPHRASTIQUE DANS UN CORPUS RECUEILLI À BRAZZAVILLE<sup>1</sup>

OTSIEMA GUELLELY Ferdinand

Assistant

Enseignant-Chercheur

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville

Département de Langue et Littérature françaises

[ferdinandotsiema@gmail.com](mailto:ferdinandotsiema@gmail.com)

NGAMOUNSIKA Edouard

Professeur Titulaire

Enseignant-Chercheur

Université Marien Ngouabi, Congo-Brazzaville

Département de Langue et Littérature françaises

[edouard.ngamountsika@umng.cg](mailto:edouard.ngamountsika@umng.cg)

### **Abstract**

This article aims to study the periphrastic future (FP) in an oral corpus collected in Brazzaville. Indeed, the FP does not seem to be considered as a verbal verb in its own right because it does not appear in the sections devoted to verb tenses in the normative descriptions of reference works. Taking into account this aspect, we proceeded to a manual analysis of all the occurrences of the future simple and periphrastic contained in our corpus to have an idea on the place that occupies the periphrastic form. It was clear from this study that FP can not be a form neglected by Congolese people in Brazzaville.

**Key words:** *Peripheral Future, Corpora, Brazzaville, Future Simple, Congolese*

### **Résumé**

Cet article a pour ambition d'étudier le futur périphrastique (FP) dans un corpus oral recueilli à Brazzaville. En effet, le FP ne semble pas être considéré comme un temps verbal à part entière, car ne figurant pas dans les rubriques consacrées aux temps verbaux dans les descriptions normatives des ouvrages de référence. Tenant compte de cet aspect, nous avons procédé à un dépouillement manuel de toutes les occurrences des futurs simple et périphrastique contenues dans notre corpus pour avoir une idée sur la place qu'occupe la forme périphrastique. Il y est ressorti clairement de cette étude que le FP ne saurait constituer une forme négligée par les Congolais de Brazzaville.

**Mots-clés:** *Futur Périphrastique, Corpus, Brazzaville, Futur Simple, Congolais*

---

<sup>1</sup> Cet article est un aspect revu et corrigé de l'un des chapitres de notre thèse de doctorat intitulée : « L'expression du futur en français parlé en République du Congo », soutenue en novembre 2018, à Brazzaville.

## Introduction

Dans cet article, nous nous intéressons à l'emploi du futur périphrastique (désormais FP) dans un corpus du français parlé recueilli à Brazzaville. Lorsque nous parcourons quelques livres de grammaire de référence (*Le Bon Usage*, Grevisse & Goosse ; la *Grammaire méthodique du français*, Riegel, Pellat & Rioul, nous remarquons que tous ces auteurs n'accordent pas assez d'espaces à cette forme du futur. Nous pouvons même parler d'un traitement marginal du FP face à son concurrent immédiat, le futur simple. En effet, ce tiroir temporel ne semble pas être considéré comme un temps verbal à part entière, étant donné qu'il ne figure pas dans les rubriques consacrées aux temps verbaux dans les descriptions normatives des ouvrages de renommée internationale. Et pourtant, le FP semble de plus en plus utilisé à l'oral. Cette réflexion voudrait donc vérifier le point de vue de Mary-Annick Morel et Laurent Danon-Boileau (1998) qui pensent que le futur simple est très vivant à l'oral et qu'il ne serait pas pertinent de dire qu'il est supplanté par le futur périphrastique.

Dès lors, quelle place le FP pourrait-il occuper en français parlé au Congo, précisément à Brazzaville ? Comme postulat de départ pour cette problématique, nous soutenons que le FP ne saurait constituer une forme négligée par les Congolais de Brazzaville.

Nous présenterons succinctement, dans un premier temps, le corpus et le cadre méthodologique et, dans un deuxième moment, nous analyserons en nous appuyant sur la sémantaxe<sup>2</sup> développée par Gabriel Manessy, les données de notre corpus. L'intérêt de cette étude réside dans le fait qu'il apporte un éclairage supplémentaire sur les études du français parlé au Congo, notamment sur l'emploi de la forme périphrastique.

### 1. Constitution du corpus et du cadre méthodologique

Cette étude se fonde sur l'exploration d'un corpus oral recueilli à Brazzaville intitulé *Corpus du français parlé au Congo* (désormais CFPC), constitué par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe du français (GReMS)<sup>3</sup>. Le CFPC comporte 70668 mots transcrits et regorge cinquante (50) textes reposant sur des enregistrements effectués de 2004 à 2018 à Brazzaville, capitale du Congo, centre cosmopolite où coexistent les diverses variétés, dont la population est estimée, selon Bonaventure Maurice Mengo (2017 : 137), à un peu plus de 1.696.392 habitants en 2015). Le CFPC s'intéresse à un corpus oral établi sans questionnaire préétabli.

En effet, pour le recueillement des données de cette étude, nous avons procédé à un dépouillement manuel de toutes les occurrences du futur (futur simple et futur périphrastique) contenues dans le CFPC pour avoir une idée sur la place qu'occupe chacune des deux formes, comme le montre le tableau suivant :

Forme du futur	Occurrences	%
Futur simple	224	44
Futur périphrastique	287	56
<b>Total</b>	511	100

Ce tableau montre que les occurrences du futur périphrastique sont nettement supérieures à celles du futur simple en français parlé au Congo (désormais FPC). Il convient de dire que nous avons également pris en compte les occurrences des verbes *être* et *avoir*.

<sup>2</sup> Nous comprenons par la sémantaxe « les manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience: conception du temps et de la durée, importance de la distinction entre dynamique et statique, extension de la notion de parole » (Gabriel Manessy 1994: 89).

<sup>3</sup> Le groupe de *Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique* (GReMS) se propose de présenter les travaux de linguistique française s'inscrivant dans les domaines de recherche suivants : phonologie, morphosyntaxe, constitution et étude sur corpus, sémantique et discours et didactique du français. Le GReMS a un organe de publication dénommée *Cahiers du GReMS* qui se propose d'être une revue scientifique internationale. Il est dirigé depuis sa création en 2008 par M. Edouard Ngamountsika. Il convient de signaler que le CFPC s'enrichit chaque année par des travaux des étudiants.

Comme notre travail ne porte que sur le FP, nous avons pensé également faire un autre tableau relatif à cette forme de futur dans ses différentes valeurs.

<b>Futur périphrastique</b>	<b>Occurrences</b>	<b>%</b>
FP à sens de déplacement	176	61
FP à sens futur	111	39
<b>Total</b>	<b>287</b>	<b>100</b>

Au regard de ce tableau, il apparaît clairement que le FP à sens de déplacement avec 61% est largement au-dessus du FP à sens futur qui, lui, ne représente que 39%. Nous pouvons expliquer cela par le fait que le verbe *aller*, à l'origine, est un verbe de mouvement, de déplacement.

Nous étudierons, successivement, la périphrase *aller* à sens de déplacement du type *je vais partir* employée avec les personnes de conjugaison, la périphrase *aller* à sens futur du genre *je vais réussir* employée aussi avec les personnes de conjugaison et enfin, nous examinerons le FP exprimé par les auxiliaires modaux (*pouvoir et devoir*).

## 2. La notion du futur périphrastique

On appelle « futur périphrastique », la forme verbale du type *je vais manger*, consistant dans la séquence: verbe *aller* fléchi au présent + infinitif du verbe lexical. Le verbe *aller* y a perdu son sens de verbe de déplacement et a un statut d'auxiliaire. La tradition grammaticale appelle cette forme « futur proche ». Selon la grammaire traditionnelle, il y a deux manières d'exprimer une action dans le futur : d'une part, le futur morphologique, que l'on appelle généralement le futur simple (désormais FS) qui est formé par l'infinitif et les terminaisons : *-ai, -as, -a, -ons, -ez, -ont*. Et d'autre part, la forme syntaxique que l'on appelle le futur périphrastique qui est formé de l'auxiliaire *aller* + l'infinitif. Selon cette même grammaire, le FS fait référence à un futur lointain tandis que le FP est utilisé afin d'indiquer le déroulement d'une action dans un avenir assez proche.

## 3. Analyse des données

Avant de passer à l'analyse proprement dite des exemples de notre corpus, nous avons voulu dresser un tableau des occurrences du futur périphrastique par personne de conjugaison pour se faire une idée de la personne la plus employée par les locuteurs congolais.

<b>Personne</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>Total</b>
FP	145	38	79	04	06	15	<b>287</b>

A la lecture de ce tableau, nous remarquons que dans les attestations avec *aller + Infinitif*, la 1<sup>ère</sup> personne du singulier vient en première position suivie de la P3. Les autres personnes ne sont pas assez représentées. L'écrasante domination de la première personne grammaticale semble due, comme le souligne d'ailleurs M. Wilmet (1970, p.187), au fait que le parleur est ordinairement seul à sonder ses intentions, donc à distinguer le but futur qu'il se propose à l'*actualité*. Il convient de signaler que chaque occurrence analysée est suivie du titre du texte et de la page d'où elle est extraite.

## 4. La périphrase « *aller* » à sens de déplacement

Depuis l'époque de l'ancien français, *aller* et *s'en aller* se trouvent dans un nombre de périphrases verbales qui sont construites ou bien à partir d'un participe (participe présent (ou gérondif) et participe passé) ou bien à partir de l'infinitif, affirme S. Dörper (1990, p. 102).

Traditionnellement, grammairiens et linguistes s'accordent pour ressortir dans la périphrase *aller + infinitif* (désormais PAI) deux valeurs distinctes (O. Halmøy, 2011, p. 279).

Dans un premier cas, le verbe *aller* a son sens plein de verbe de mouvement, et la périphrase dénote un déplacement ; dans le second cas, *aller* n'est plus qu'un simple auxiliaire de conjugaison, et la périphrase sert à l'expression du futur dit « futur proche ou futur périphrastique ».

L. G. Sundell (1991, p. 36), quant à lui, considère en effet que la périphrase [*aller* + *infinitif*] fait « partie intégrante du système du futur périphrastique », et qu'il y a amalgame des deux valeurs dans la plupart des cas :

C'est que l'idée de « mouvement », où *aller* garde la valeur spatiale, n'est pas incompatible avec l'idée de « futurité », où *aller* revêt la valeur dématérialisée ». Sundell se justifie en affirmant que la périphrase à valeur spatiale représente un « groupe quantitatif minoritaire », et que, par conséquent, les « résultats globaux » ne sont pas affectés.

Pour ce dernier, il est très difficile de distinguer les valeurs réelles des deux formes du futur périphrastique (*aller* à sens de déplacement et *aller* à sens futur); les deux se confondant en discours.

#### 4.1. Avec la première personne (singulier + pluriel)

- **La première personne du singulier (je)**

La première personne du singulier (*je, me, moi*) désigne celle qui a la parole, qui énonce un fait ; c'est l'auteur de l'acte de langage. Elle représente l'énonciateur, le parleur. Dans les exemples suivants, la périphrase verbale *aller* + *infinitif* exprime bel et bien l'idée de déplacement, comme cela a été dit supra.

- (1) **Je vais aller expliquer** chez le patron (Le contrôleur, p.23)
- (2) *J'ai tellement faim je **vais aller manger** ça suffit comme ça* (Une affaire de la société, p.89)
- (3) **Je vais enregistrer** ça seul à la maison+ *mais quand est-ce qu'on peut se retrouver* (Une affaire de société, p.88)

On constate que « vais » dans ces trois occurrences ne saurait jamais être interprété comme un futur périphrastique, mais il est pris comme verbe lexical de déplacement. Il garde son sens plein de verbe de mouvement. En (1), le locuteur, receveur d'un bus de transport en commun, parle de la visite qu'il va rendre à son patron pour lui expliquer les tracasseries qu'il a eues avec la police routière. Il décide donc d'aller rencontrer son patron à son domicile. Donc, il devra effectuer un déplacement de chez lui jusque chez son patron. En (2), le parleur après une discussion intense avec ses camarades, se rend à l'évidence qu'il n'a plus rien dans l'estomac et devra prendre congé de ceux-ci et partir vite « manger » chez lui à la maison.

Nous constatons que dans les deux premiers énoncés, l'idée de déplacement est appuyée par la présence du verbe *aller* conjugué au présent de l'indicatif suivi de l'infinitif du même verbe, c'est-à-dire le verbe *aller* qui garde son sens plein de verbe de mouvement. En (3), nous avons presque la même réalité. Il s'agit de deux jeunes gens qui veulent enregistrer une chanson, mais ils n'ont pas d'argent. L'un d'eux décide alors d'aller demander de l'aide à son grand frère pour l'enregistrement de ladite chanson. Le verbe *aller* dans ces occurrences est un verbe plein et non un auxiliaire de mode, comme il l'a souvent été. Nous constatons que les sujets de la construction possèdent tous le trait animé.

Il en est de même des énoncés suivants :

- (4) *Euh oui attendez, quand je **vais arriver** là-bas je vous envoie cela* (Récit de campagne, p.95)
- (5) *Oui - - là je **vais aller** faire la campagne n'importe où* (Récit de campagne, p.96)
- (6) *Je **vais aller** à total **déposer** ça* (Les études et le système L.M.D., p.127)

Dans les énoncés ci-dessus, *aller* a toujours l'idée de mouvement, de déplacement. En (4), la valeur de mouvement est clairement exprimée par l'adverbe de lieu *là-bas* postposé à l'infinitif et indiquant la

direction ou l'aboutissement d'un mouvement. Cet adverbe confère à la périphrase *aller + infinitif* (PAI) un sens de déplacement. En (5) et en (6), on trouve deux fois *aller* : une fois en tant qu'auxiliaire d'*aller faire la campagne* et d'*aller déposer* et une fois en tant que verbe de déplacement dans *faire la campagne* et *déposer ça*. Il semble que *vais* dans les deux phrases marque bien l'idée de futur, ce qui n'est pas le cas d'*aller* dans *aller faire campagne* et *aller déposer*. Comme nous venons de le dire, le verbe *aller* à l'infinitif, placé après *aller* conjugué au présent de l'indicatif, confère à la PAI un sens de mouvement. Mais il n'est pas possible d'avoir plus de deux occurrences du verbe *aller* :

(5)\* Je vais aller aller faire la campagne

(6)\* Je vais aller aller déposer

Nous pouvons donc tenter d'apporter une explication à ce phénomène, explication donnée par Gross (1968 : 12-13), mais qu'il attribue à *venir*. Ici, nous sommes en présence de la suite auxiliaire-verbe de mouvement-verbe de mouvement-verbe infinitif. Les deux *aller* sont des verbes de mouvement. Or, il ne peut y avoir deux verbes de mouvement dans une phrase noyau.

Il n'est pas toujours aisé d'expliquer l'inacceptabilité des exemples précédents par la cacophonie due à la présence des deux *aller* puisque les phrases :

(5') Je vais aller faire la campagne

(6') Je vais aller déposer

sont naturelles. Les énoncés tels que (5') et (6') avec l'auxiliaire *aller* sont toujours possibles, tandis que les phrases telles que (5)\* et (6)\* avec deux occurrences d'*aller* ne sont pas toujours grammaticales.

En faisant une distinction entre le sens de ces deux *aller*, Gross apporte un éclairage sur le problème : l'un est auxiliaire du futur qui pourra être appelé *Fut pres*, l'autre appartient à une classe de verbes notée *Vmt* (verbes de "mouvement"). Sous cette appellation sont regroupés les verbes *venir, monter, courir, rester, aller* . . .

- **La première personne du pluriel** (nous)

Le pronom personnel *Nous* représente la personne qui parle et une ou plusieurs autres, ou un groupe auquel celui qui parle appartient). *Nous* n'est pas le pluriel de *je*, mais renvoie à tout ensemble de personnes comprenant le locuteur (Cf. M. Riegel et al., 1994, p. 196).

(7) *Bon- toi aujourd'hui on rentre toi et moi nous allons faire la pêche quelque part* (Mbvuru, p.42)

Dans cet exemple, le locuteur parle d'une partie de pêche que lui et ses camarades vont organiser. Le « nous » ici, implique le locuteur et tous ceux qui seront de la partie avec lui.

#### 4.2. Avec la deuxième personne (singulier + pluriel)

- **La deuxième personne du singulier** (tu)

La 2<sup>e</sup> personne du singulier (*Tu, te, toi*) a une signification unique dans une situation donnée et désigne la personne à qui *je* parle (interlocuteur) (cf. Wagner et Pinchon, 1991 : 177). Dans notre corpus, nous avons relevé un exemple où la périphrase *aller + infinitif* a le sens du mouvement :

(8) *Tu vas donner ça à ton frère qui est en droit* (Mbvuru, p.156)

Dire à quelqu'un « tu vas donner » suppose que cette personne devra effectuer un mouvement, un déplacement, c'est-à-dire quitter le lieu où elle se trouve pour un autre afin de remettre ce dont on parle à qui de droit. Il y a donc effectivement l'idée de déplacement exprimée à travers cette phrase.

- **La deuxième personne du pluriel (vous)**

C'est un pronom personnel de la deuxième personne du pluriel (réel ou de politesse). *Vous* désigne également n'importe quelle pluralité de personnes comprenant au moins un *tu*, mais excluant *je* (Riegel et al., 1994, p. 196). La phrase ci-dessous comporte l'idée de déplacement :

(9) **Vous allez vous rendre à Makélékélé cet après-midi.** (Mbvuru, p.154)

Au regard de l'énoncé ci-dessus, nous remarquons qu'il y a effectivement l'idée de déplacement. Makélékélé est le premier arrondissement de Brazzaville. Les deux interlocuteurs ne se trouvent pas, au moment de l'énonciateur, dans cet arrondissement. Donc le « vous » devrait effectuer un mouvement, un déplacement pour s'y rendre.

#### 4.3. Avec les troisièmes personnes (singulier + pluriel)

Le pronom personnel *il, ils* renvoie à la personne ou aux personnes dont on parle. Comme le dit, fort justement, Gérard Moignet (1981 : 92) :

La troisième personne du singulier comme du pluriel est celle de la personne dont il est parlé, sans plus. C'est la personne passive, absente du système de l'interlocution. Ce n'en est pas moins une personne, et il est inexact de parler d'elle comme une non « personne ». C'est la personne de ce que la pensée a appris à désigner, la personne inhérente à toute sémantèse, à tout ce dont le langage est capable de parler : la personne cardinale du substantif.

Par-là, on comprend que la troisième personne désigne la personne ou la chose dont on parle, c'est-à-dire le référent du message, comme on le voit dans les phrases ci-après :

- (10) **Il va se jeter dans un ravin+ alors+ de peur que vous puissiez tomber et mourir** (Récit d'une assistante sociale, p. 77)
- (11) *Y a au moins surtout les organisateurs pour le village les savanes- - maintenant ça commence- au mois de juillet les gens vont pour d'abord- aménager le terrain* (Mbvuru, p.34)

A lire ces deux phrases, nous nous apercevons que le locuteur parle des personnes qui ne sont pas présentes au lieu de l'énonciation. En (10), il s'agit d'un jeune garçon qui, ayant perdu ses parents pendant la guerre civile du Congo, et n'ayant plus quelqu'un pour soutenir ses études, manifeste le désir de se donner la mort. Il menace donc de se jeter dans un ravin pour abrégé sa vie. Tandis qu'en (11), il est fait état d'un tournoi de foot qui sera organisé dans un village au sud du pays. Mais avant cela, il va falloir d'abord aménager les installations qui abriteront ledit tournoi.

Par ailleurs, nous avons également recensé un certain nombre d'occurrences où la périphrase *aller+infinitif* dénote l'idée du futur, c'est ce que nous appelons périphrase *aller* à sens futur qui sera examiné au niveau du point 5.

#### 5. La périphrase « aller » à sens futur

Le sens du verbe *aller* est le suivant : « Marque le déplacement d'un lieu à un autre (emploi aux sens propre et métaphorique) » (Petit Robert). En s'intégrant dans une périphrase verbale (PV), *aller* devient auxiliaire et conserve ainsi tout ou partie de son sémantisme. L'essentiel concernant cette PV est de toujours bien distinguer le sens spatial du sens véritablement périphrastique. S'agissant de l'exploitation des occurrences d'*aller* à sens futur, nous avons procédé de la même manière que ce que nous avons eu à faire concernant les occurrences d'*aller* à sens de déplacement, c'est-à-dire que nous les analysons avec les personnes de conjugaison.

### 5.1. Avec la première personne (singulier + pluriel)

- **La première personne du singulier (je)**

En examinant énoncés suivants, on constate qu'*aller + infinitif* porte clairement la valeur de postériorité et non l'idée de mouvement, comme on a vu dans la partie précédente :

- (12) *Je **vais faire** le droit et devenir un juge* (Mbvuru, p.155)
- (13) *Je **vais gagner** le championnat cette année-là* (Les oppositions Barça-Réal et Barça-Chelsea, p. 167)
- (14) *Mon rêve à moi je **vais le réaliser** bientôt* (Mbvuru, p.154)

En (12), le contexte indique clairement que le jeune bachelier (le *je* du texte) se projette sur son avenir ; il voudrait faire le droit à l'université Marien Ngouabi. De même en (13), la présence de l'adverbe *là* place le procès dans un futur immédiat. En (14), nous avons aussi une PAI à sens de futur. Ce futur est renforcé par l'adverbe de temps *bientôt* signifiant *dans peu de temps* et qui est incompatible avec l'idée de déplacement.

Nous avons aussi relevé, dans notre corpus, des cas où la périphrase *aller + infinitif* à sens de futur implique l'idée de l'immédiateté, c'est-à-dire l'action va s'accomplir dans les secondes qui suivent. Les énoncés suivants illustrent très bien ce cas de figure :

- (15) *Comme tu es seul- **je vais te donner** ma copine* (Un amour déçu, p.1)
- (16) *Au moins c'est sûr **je vais te prendre** comme épouse* (Un ami cocufié, p.9)
- (17) *Je **vais vous prendre** une une exemple- non euh attends d'abord* (Mbvuru, p.49)

Dans toutes ces occurrences, la périphrase *aller + infinitif* (désormais PAI) indique l'idée de futur imminent. Le locuteur (*je*) lie la parole à l'acte sans plus attendre, sur le champ. Les futurs périphrastiques contenus dans ces exemples relèveraient d'un déroulement prochain des événements. On constate qu'à l'énoncé (15) L1 fait une proposition à L2 qu'il lui donnera sa copine en mariage. L2 venant d'être déçu par sa fiancée. L'événement aura lieu dans un proche avenir, pas tout de suite. Dans l'exemple (16), le locuteur rassure son interlocutrice de l'imminence de leur union. Cette assertion est renforcée par l'adjectif « sûr » qui rend le fait certain, vrai. De même, l'énoncé (17) joue le même rôle que les deux premiers. En outre, on note dans ces trois exemples une association entre le futur périphrastique et l'imminence de l'événement.

Il en est de même des phrases suivantes :

- (18) *Attends d'abord **je vais te dire** une chose-* (Mbvuru, p.61)
- (19) ***Je vais t'expliquer** une chose* (Mbvuru, p.61)
- (20) *D'abord moi **je vais te poser** une question* (L'accoutrement à l'école, p.120)

Le futur périphrastique dans ces exemples évoque l'imminence de l'action qui va s'accomplir, dans les minutes qui viennent. Le locuteur est certain vis-à-vis de l'éventualité. On constate que dans tous les exemples cités le parleur s'adresse à une seule personne (*tu*) par contre, dans les énoncés ci-après, la P1 est associée à la P3 :

- (21) ***Je vais au moins lui donner** une occasion afin qu'il ait au moins- des moyens de vivre-* (Mbvuru, p.62)
- (22) ***Je vais le suivre-** pourquoi pas c'est pour lui* (Le contrôleur, p.22)
- (23) ***Je vais le froisser** - correctement* (Le contrôleur, p.21)

Comme nous pouvons le constater, dans les énoncés ci-dessus la personne 1 est associée à la personne 3. Le locuteur (p1) s'adresse à p2, c'est-à-dire à l'énonciataire en ayant comme référent p3. En (21), le

parleur en s'adressant à son interlocuteur, affirme qu'il fera les pieds et les mains pour apporter le nécessaire à son fils qui souffrirait du sida. En (22), le locuteur, en l'occurrence le receveur du bus s'insurge contre le comportement de certains passagers qui créent toujours des incidents à leur descente pour ne pas payer leur frais de transport. En (23), le même receveur continue de fustiger, de dénoncer les mauvaises habitudes de certains agents de l'ordre qui ne veulent pas payer leur transport. Il menace de ne pas se laisser faire au cas où cela lui arriverait dans l'exercice de son travail.

- **la première personne du pluriel (nous)**

L'exemple ci-après montre clairement que le point de l'événement est postérieure au point de l'énonciation et relève donc de la périphrase *aller* à sens futur :

(24) *He e nous allons chercher à vérifier – si réellement –he ee ton père est déjà prêt (L'amour et les études, p.149)*

En disant « *nous allons chercher à vérifier* », le locuteur n'a pas dans sa tête l'idée de déplacement, de mouvement. L'événement est jeté dans un futur proche.

## 5.2. Avec la deuxième personne (singulier + pluriel)

- **La deuxième personne du singulier (tu)**

Les phrases suivantes, qui paraissent comme des conseils que le locuteur donne à son interlocuteur, relèvent bien de la périphrase *aller* à sens futur :

(25) *Si tu prends la bière tu vas sentir la bière (Une affaire de la société, p. 88)*

(26) *Tu vas enlever le versement c'est cinquante mille - (Mbvuru, p. 64)*

En revanche, les occurrences (27), (28) et (29) relèvent plutôt d'une demande que le locuteur adresse à son interlocuteur :

(27) *Tu vas me raconter- - comment est-ce que tu as passé - -ta fuite- là sur les montagnes, etc (La fuite, p.10)*

(28) *Tu vas me raconter une histoire- (Le contrôleur, p.13)*

(29) *Tu vas m'expliquer comment ça se passe lorsque vous chargez les bus (Le contrôleur, p.13)*

En (27) et (28), le parleur voudrait avoir de plus amples informations sur les conditions dans lesquelles son ami vivait pendant qu'il était en fuite lors des événements malheureux du 5 juin 1997. En (29), par contre, le locuteur veut bien avoir une idée sur toutes sortes de tracasseries que connaissent ceux qui exercent le métier de receveur de bus. Cela laisse à penser qu'il voudrait certainement s'y lancer.

- **La deuxième personne du pluriel (vous)**

Les occurrences suivantes où *aller*, conjugué au présent de l'indicatif + l'infinitif, à la deuxième personne du pluriel, évoquent clairement des faits projetés dans l'avenir, dans le futur :

(30) *Vous allez voir il y avait Abel y avait Caïn (La vie en société à Brazzaville, p.62)*

(31) *Vous allez le partager vous venez la partager (Mbvuru, p.158)*

Dans (30) et (31), *aller*, bien que conjugué au présent de l'indicatif, porte bien la valeur du futur. Cependant, (30) diffère de (31) par le fait que cette phrase intègre le cadre d'une vérité générale. C'est une sorte de métaphore employée par le locuteur : *Abel* c'est l'image d'une personne intègre, sociable, prête à faire du bien, tandis que *Caïn*, représente le mal, l'obscurité. En un mot, il y a toujours cette dualité

entre le bien et le mal dans la société. Donc la périphrase *aller + infinitif* en (30) est valable à toutes les époques : passé, présent et futur.

### 5.3. Avec les troisièmes personnes

Il convient de dire que dans notre corpus, nous n'avons pas retrouvé d'occurrences de la périphrase *aller* à sens de futur à la troisième personne du pluriel. Par contre, nous en avons eu avec la troisième personne au singulier, comme en témoignent les phrases suivantes :

- (32) *Il va donner de petites questions qui vous aideront les niveaux de langue* (Dans la cour, p.75)  
 (33) *Il va me demander- me solliciter de lui vendre euh euh le complet de survêtement- j'ai dit non je ne peux pas vous vendre ça ce n'est pas pour moi-* (Quelques moments de guerre, p.27)  
 (34) *Elle va te dire est-ce que tu m'as déjà acheté un habit-* (L'accoutrement à l'école, p.122)

Ces trois énoncés rentrent dans le cadre d'une interprétation de la pensée d'autrui. Le parleur n'a pas totalement la maîtrise de ce qu'il affirme, et l'événement n'est pas présenté comme certain, mais seulement possible. En (32), le locuteur prévient ses camarades de classe sur le devoir qu'ils vont avoir dans les jours à venir ; donc il n'est pas vraiment sûr de ce qu'il dit. L'événement ne dépend pas de lui. En (33), le parleur rapporte les propos d'un milicien cobra<sup>4</sup> qui l'avait sollicité de lui vendre son survêtement en vain. Et en (34), il s'agit aussi d'un discours rapporté. L'énonciateur rapporte les paroles d'une jeune dame qui avait porté un habit indécent qui laissait entrevoir son dos ; elle ne voulait rien savoir de tout ce que les autres disaient d'elle.

Après l'étude des périphrases *aller* à sens de déplacement et à sens futur, il est question pour nous, de passer à l'examen du futur périphrastique employé avec les auxiliaires de mode, notamment *pouvoir* et *devoir*.

### 6. Le FP employé avec les auxiliaires modaux

Il arrive souvent de considérer les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* comme des verbes polysémiques avec un noyau sémantique sous-déterminé, à savoir respectivement la « possibilité abstraite » et la « nécessité abstraite » (C. Vetters et C. Barbet, 2006, p. 191). Cela voudrait dire que ces deux verbes modaux laissent la place à plusieurs effets de sens contextuels qu'il va falloir bien analyser.

Pour analyser les emplois de *pouvoir* et *devoir*, nous utiliserons ainsi l'approche de C. Vetters (2012) qui relève trois niveaux d'analyse pour les verbes modaux français :

- la modalité **du faire** (appelée aussi modalité radicale, déontique, non-épistémique, situationnelle) qui exprime l'obligation dans le domaine du nécessaire, comme dans l'énoncé *Tu dois faire tes devoirs* ;
- la modalité **de l'être** (appelée aussi épistémique) qui exprime le jugement du locuteur sur la probabilité de la situation, comme dans *Luc n'est pas là, il doit être malade* ;
- les emplois **postmodaux** qui comprennent tous les emplois qui échappent à une analyse en termes de possibilité et de nécessité.

Nous nous intéresserons surtout aux emplois qui relèvent de la modalité *du faire* et *de l'être* ou *radicale*, et nous mettrons de côté les emplois évidentiels *postmodaux*, car nous n'avons pas trouvé d'exemples qui illustrent cette valeur dans notre corpus.

<sup>4</sup> Pendant la guerre civile du 5 juin, la République du Congo était prise en otage entre les combattants miliciens et l'armée régulière. On y trouvait les Cobras (miliciens appartenant à l'ex- président Denis Sassou- Nguesso) d'un côté, les Cocoyes (miliciens acquis à la cause du président Pascal Lissouba) et les Ninjas de Bernard Kolélas de l'autre.

### 6.1. Pouvoir, auxiliaire de futur

Généralement, « pouvoir » est considéré comme un auxiliaire d'aspect servant à exprimer la modalité du possible avec diverses extensions telles que la permission, l'hypothèse, le souhait. Mais dans certains contextes, il est parfois utilisé comme un auxiliaire permettant d'indiquer un fait futur. C'est d'ailleurs sous cet angle, c'est-à-dire « pouvoir », auxiliaire de futur que nous allons fonder notre réflexion dans cette section.

C'est le cas avec les énoncés ci-après :

- (35) *Même mon cadet quand il m'emmène un sujet je ne fais pas je **peux** corriger ce qu'il a fait euh c'est -à - dire cadet a fini un travail il essaie de faire un travail moi moi je corrige je corrige en ce sens que - j'enlève les fautes je **peux** l'aider à construire les phrases je **peux** l'aider à construire une phrase vous comprenez ce n'est pas à moi de penser à sa place c'est insensé* (La fuite des matières, p. 5)
- (36) *Il se peut que tu ne connais pas nager- tu **peux** aller te noyer* (Mbvuru, p.43)
- (37) *L'état **peut** régler la situation des entreprises de la place* (L'emploi au Congo, p.170)

L'énoncé (39) peut recevoir les interprétations radicales ou intra- prédictives (Vetters et Barbet, 2006 : 3) de « permission » et de « possibilité ». Ainsi, l'occurrence (38) avec *pouvoir* peut avoir, selon le contexte, quatre effets de sens différents (38 a-d) :

- (38) *je **peux** corriger ce qu'il a fait*
- a. *j'ai la permission de corriger ce qu'il a fait* (source : un être humain<sup>5</sup>)
- b. *je suis capable de corriger ce qu'il a fait* (=les qualités intellectuelles du locuteur)
- c. *les circonstances me permettent de corriger ce qu'il a fait* (=le locuteur a les moyens matériels : documentation par exemple)
- d. *il se peut que je sois disposé à corriger ce qu'il a fait* (=probabilité)

Selon Sueur (1977, p. 377), les trois lectures radicales différentes (a, b, c) de (38) se distinguent sur la base de la source de la possibilité : un être humain pour la permission, les qualités inhérentes du sujet pour la capacité et les circonstances matérielles pour la possibilité matérielle. L'énoncé (39) ne reçoit pas la même interprétation. Ici, on voit que le locuteur n'est pas vraiment sûr ou maître de ce qu'il dit au sujet de son camarade « tu peux te noyer ». C'est donc un processus qui échappe au contrôle du parleur, qui ne suppose aucune intervention de sa part. Cette occurrence ne relève donc pas de la modalité radicale où le sujet parlant a la parfaite maîtrise de ce qu'il dit.

### 6.2. Devoir comme auxiliaire de futur

Selon N. Kätzlín (2014, p.7), le verbe modal *devoir* est l'un des outils linguistiques parmi d'autres qui est utilisé pour exprimer la modalité. En français, il y a diverses catégories de semi-auxiliaires dont l'une est le groupe de semi-auxiliaires de temps. Le verbe *devoir* appartient aussi à cette catégorie avec sa capacité d'exprimer le futur. Dans cette partie, nous considérons *devoir* comme auxiliaire de mode comme nous l'avons dit dès le début. Van der Auwera et Plungian (1998, p. 94) qualifient les valeurs du verbe *devoir* de valeurs postmodales, c'est-à-dire que ces valeurs ont été développées à partir d'un type de modalité et elles ne peuvent plus être décrites en termes de nécessité.

Notre entreprise consiste plutôt à analyser l'auxiliaire de mode *devoir* avec une valeur de futur de « convention » comme l'illustrent les énoncés suivants :

<sup>5</sup> Pour ce qui est des sources, nous nous sommes inspiré des travaux de Carl Vetters et Cécile Barbet.

- (39) *Une fois tu as la licence- tu **dois** faire le droit des affaires hein- je serai là pour t'apporter de l'aide* (Le mécontentement des étudiants avec l'application du système L.M.D. à la Faculté des Sciences et Techniques, p. 150)
- (40) *Bientôt c'est des compos, tu **dois** lire beaucoup pour passer en classe supérieure* (La fuite, p. 5).

Dans les exemples ci-dessus, on peut voir que le verbe *devoir*, comme auxiliaire, a une référence temporelle future, c'est-à-dire qu'il exprime une action qui est postérieure au moment de la parole. *Devoir* dans ces deux phrases a la signification déontique d'obligation et n'est pas à considérer comme un simple auxiliaire au sens strict. En (39), le parleur prodigue un conseil sous forme d'un ordre à son cadet qui vient d'obtenir le baccalauréat. Il l'oblige à poursuivre les études de droit s'il veut vraiment réussir sa vie. Il en est de même de l'énoncé (40) où l'énonciateur interpelle son vis-à-vis sur le fait que ce dernier doit étudier ses leçons s'il veut passer en classe supérieure. Si l'on dit qu'une chose *peut* ou *doit* être faite, cela voudrait d'ordinaire dire que la chose dont on parle reste à faire. La proximité sémantique entre les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* et l'expression de la temporalité future est donc évidente.

### Conclusion

Le but de cet article était de vérifier, dans un corpus de français parlé au Congo, le point de vue de Mary-Anick Morel et Laurent Danon-Boileau qui pensent que le futur simple occupe une place de choix à l'oral et qu'il serait faux de dire qu'il est supplanté par le FP. En effet, Le dépouillement des occurrences du futur en FPC montre, contrairement au point de vue de ces deux chercheurs précités, que le FP devance nettement le FS. En outre, l'analyse du FP en FPC révèle dans la plupart des cas que le verbe *aller* dénote soit un déplacement, soit un futur ; il y a rarement confusion de ces deux valeurs. Les paramètres que nous avons répertoriés permettent de déterminer le sémantisme de chaque occurrence de la périphrase *aller* + infinitif. Il est à noter que deux sens perdurent à égale importance : (1) *aller* conserve son sens originel de déplacement spatial, (2) *aller* est utilisé en qualité de temps verbal exprimant le futur. Le sens de déplacement spatial est très fréquent, puisqu'on relève 61% d'occurrences contre 39 % pour la périphrase *aller* à sens futur.

En ce qui concerne l'analyse faite sur *pouvoir* et *devoir*, elle a montré que ces deux auxiliaires de mode peuvent, selon les contextes, faire référence à un futur. Dans notre corpus, le verbe *pouvoir* semble recouvrir une gamme plus élargie de degré de probabilité et relève de *la modalité de l'être*, alors que *devoir*, comme « auxiliaire du futur », a une valeur d'obligation et relève de *la modalité de faire*.

## Bibliographie

- DÖRPER Sven, 1990, « Recherches sur MA + inf "Je vais" en français », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 19, n° 1, p. 101-127.
- GROSS Maurice, 1968, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Paris, Larousse, Collection « Langue et Langage ».
- HALMØY Odile, 2011, « La périphrase [aller + infinitif] dans *L'attentat* de Yasmina Khadra et ses équivalents dans la traduction norvégienne *Etter attentatet* » in *Pluralité des langues, pluralité des cultures : Regards sur l'Afrique et au-delà, mélanges offerts à Ingse Skattum à l'occasion de son 70<sup>ème</sup> anniversaire*, Novus, p. 279-289.
- KÄTLZIN narusk, 2014, *Les équivalents estoniens du verbe modal **devoir***, mémoire de licence, Université Tartu, Faculté de philosophie, Département d'études romanes.
- MANESSY Gabriel, 1994, *Le français en Afrique noire. Mythes, stratégies, pratiques*, Textes colligés par Michel Beniamino & Claudine Bavoux, Paris, L'Harmattan.
- MENGHO, Bonaventure Maurice, 2017, *Géographie du Congo*, Paris, l'Harmattan.
- MOIGNET Gérard, 1981, *La systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOREL Mary-Annick et Laurent DANON-BOILEAU, 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Paris-Gap, Ophrys.
- OTSIEMA GUELLELY Ferdinand, 2018, *L'expression du futur en français parlé en République du Congo*, Thèse de doctorat unique, Brazzaville, Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, Espaces Littéraire, Linguistique et Culturel.
- RIEGEL Martin, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SUEUR Jean-Pierre, 1977a, « À propos des restrictions de sélection : les infinitifs *devoir* et *pouvoir* », *Linguisticae Investigationes* 1 : 2, p. 375- 409.
- SUNDELL Lars-Göran, 1991, *Le temps futur en français moderne*, Uppsala Almquist & Wiksell.
- VAN DER AUWERA Johan et Vladimir PLUNGIAN, 1998, «Modality's semantic map», *Linguistic Typology* 2, p. 79-124.
- VETTERS Carl et Cécile BARBET, 2006, « Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir* », *Cahiers de praxématique* 47, p.191-214.
- VETTERS Carl, 2012, « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française*, n°173, p. 31-47.
- WAGNER Robert Léon & Jacqueline PINCHON, 1991, *Grammaire du français classique et moderne*. Paris, Hachette.
- WILMET Marc, 1970, *Le système de l'indicatif en moyen français. Etude des « tiroirs » de l'indicatif dans les farces, sotties et moralités françaises des XV et XVI<sup>e</sup> siècles*, Genève, Librairie Droz S.A.